

CR CAO du 13 mars 2023

1) Retour sur le mois dernier : temps de parole de l'équipe salariée (informationnel)

- d'une manière générale pas mal de monde, clients et bénévoles. Constat de l'arrivée de beaucoup de nouveaux bénévoles. Une belle énergie bénévoles avec parfois beaucoup de monde derrière le bar.
- Le week-end collectif à laisser de bon souvenir à l'équipe.
- La fermeture à 21h a nécessité quelques ajustement, quelques explications aux clients, mais globalement c'est OK.
- la programmation de la saison est en cours de bouclage, avec une dizaine de nouvelles animations.
- des étiquettes ont été remises sur les frigos derrière le bar.
- un devis pour les nettoyages post-bal a été réaliser auprès de l'entreprise qui nettoie les vitres. Devis élevé : 1700€ pour 2 passage par an. Donc réflexion à poursuivre.
- Changement dans la procédure du soir : les bouteilles de gaz des tireuses à bières seront fermées tous les soirs, pour économiser un peu de gaz. Il faudra que l'équipe salarié communique dessus, via un affichage, un ajout dans la procédure d'ouverture et fermeture du classeur des référent-es...

2) Informations

- Recalcul des coûts de revient :

La comm Gestion est en cours de recalcul des coûts de revient, notamment sur la partie restauration. L'objectif : refaire une mise à jour des prix une fois par trimestre pour s'adapter aux changements des plats proposés (changements des recettes) et à l'inflation du coût des matière premières.

Il a été observé que l'écart carné/végé était plus important dans d'autres restaurants.

- Groupe de Travail sur les valeurs et raisons d'être du projet :

Suite au week-end collectif, ce GT, rattaché au groupe PEPS, à pour projet de créer des supports de communication du projet social du Bal des Utopies, de ses principes de gouvernances à destinations des clients, bénévoles et structures partenaires. (une mise à jour de l'arche, de créer un livret, etc.)

La **1ère réunion du groupe est ouverte. Elle aura lieu le 23/03 de 19 à 20h30.**

- Groupe de Travail « consommer autrement »

Pour rappel : dans le projet « consommer autrement » s'inscrit des causeries, des ateliers ; la diffusion d'un film dans le cadre du festival alimentation, la tenue de vide-grenier avec grattiferia. Le fil conducteur étant la transition écologique.

→ Demande de subvention réalisé en reprenant les grandes idées de 2022. Réponse attendu mi-avril.

→ Réflexion en cours sur le changement de produits ménagers utiliser au Cause Toujours. Présentation de devis ultérieur.

→ Le groupe à rencontrer une salariée de la fédération des centre sociaux dédiée à la transition écologique. Elle a présenté un livret de présentation des initiative de la Drôme. Elle pourra être une personne ressource sur les questions de transition écologique. Le groupe avec cette personne à réaliser une Mind Map (carte mentale) pour expliciter les actions du Cause Toujours sur la question écologique. Celle-ci est en cours de perfectionnement avant partage avec le collectif.

Ce groupe est à la recherche de force vive ! Il n'est constituer aujourd'hui que de 4 personnes. Pour le rejoindre contacter Elsa (elsa@lecausetoujours.com), qui relayera.

Pour rappel, les informations concernant la fédération des centres sociaux sont visibles sur le portant à l'entrée, avec les journaux.

- Formations et rencontres proposer par la fédération des centres sociaux

Une rencontre aura lieu en novembre 2023 sur la question de la transition écologique. Tous les adhérents sont conviés.

La fédération propose également des formations de qualité et ouverte aux adhérents, soit gratuites, soit finançables.

Cf mail d'Elsa au CAO du 6 mars 2023.

- Partenariat avec l'École de la Seconde Chance

Le partenaire s'imagine venir à un après-midi jeux, pour faire découvrir le lieu aux personnes accompagnées par la structure en avril ou juin (date incertaine) et en profiter pour faire un tour de présentation du café. Si vous êtes volontaire pour faire l'accueil, merci de vous manifester.

L'objectif serait aussi une réciprocité dans les activités des structures : que les jeunes viennent au café, participer ou animer des causeries/ateliers. Et que des animatrices animateurs au Cause aillent animer des choses à l'École de la Seconde Chance.

- Bal de printemps 2023

2 groupes : Oscar les vacances (qui avait fait le 1^{er} Bal d'après COVID), et l'Orchestre de l'oeuf. Bal déguisé, thème : O.

La configuration spatiale sous la halle St Jean sera la même qu'au dernier bal, avec e plus des toilettes sèches.

Un **frama bénévoles est disponible depuis le frama Bar**. Toutes aides est le bienvenu. Ne pas hésiter à s'inscrire.

Si il y a des problèmes d'affichage, prévenir la commission bénévole, ou directement Adé ou Claire.

Pour rappel il est possible de demandé à utiliser l'ordinateur au café pour s'inscrire sur le frama.

- Un nouveau four arrive jeudi en cuisine ! Un four fabriqué en France.

3) Décisions

- Rémunération des artistes amateurs, présenté par la commission musique.

Actuellement : il avait été décidé que les rémunérations des artistes amateurs théâtre et musique étaient identique. Forfait de 100€.

La comm Musique, lors des discussions avec le département pendant l'agrément du Cause Toujours en licence du spectacle avait compris que les règles étaient différentes. Le fonctionnement pour les professionnels est clairs et pas le sujet amené ici par la commission.

La commission Musique considère que cette somme de 100€ est peu appropriée pour permettre la venue de groupes amateurs.

Info rappelées :

- actuellement les recettes du chapeau sont sortit de la comptabilité de l'évènement et redistribuer à l'ensemble du projet pour permettre une solidarité sur la programmation pour qu'il n'y ai pas plus d'importance donné aux évènements qui rapportent financièrement.

- en 2022 :

Musique	Rémunération artistes	1780€
	Recette chapeau	1063€
Théâtre	Rémunération artistes	1400€
	Recette chapeau	750€

Proposition du CA Élu : Les commissions Musique et Théâtre se verraient remettre une enveloppe annuelle pour l'ensemble de leur programmation, selon un fonctionnement similaire à la commission Bal. Les rémunérations artistes seraient gérer par les commissions. Il est conseillé de se fixer en interne des commissions des règles de rémunérations. Le montant des enveloppes serrait rétroactive sur l'année 2023.

La proposition du CA Élu a été validé par le collectif.

Pour le CAO d'avril les 2 commissions présenteront un projet d'enveloppe annuelle, un peu détaillé, comprenant notamment le nombre de représentation. Marie se propose de fournir aux commissions un récap des dépenses depuis janvier 2023.

- Syndicat employeur Hexopée.

Le CA Élu a parfois besoin de soutien dans sa fonction d'employeur. Il souhaiterait que l'association à un syndicat employeur, le syndicat Hexopée, qui est qualifié pour répondre au question spécifique de la convention dont relève l'association. Cela permettrait d'avoir des conseils personnalisés pour les questions RH notamment et celui-ci assure une forme de veille juridique.

Le coût de l'adhésion serait de 200 à 250€ / an.

C'est un syndicat employeur donc pas destiné aux salariés, mais l'objectif est d'assurer au mieux la fonction employeur et n'empêchera en rien la transparence envers l'équipe salariée.

La fédération des centres sociaux propose des formations dont à bénéficier le CA Élu, mais ont une vision plus généraliste (pas de conseil personnalisé) et rarement sur la convention spécifique du Cause Toujours.

La proposition du CA Élu a été validé par le collectif.

- Rachat d'un fond de scène

Lors du dernier bal le fond de scène à été endommager par les intempéries. Un fond de scène est utile à la protection des artistes. La prise en charge par l'assurance ne s'est pas faite car les démarches aurait du se faire tout de suite et complexe pour au final aucune certitude de ne pas être sous les limites de la franchise au vu de la petite somme. Mais pour rappel l'association à bien une assurance responsabilité civile pour les évènements qu'elle organise y compris en extérieur.

Le coût du fond de scène s'élève à 100€.

Pour rappel, et explicitation du point précédent sur le fonctionnement par enveloppe annuelle : ce type de dépense est bien hors cadre de l'enveloppe de fonctionnement de la comm Bal et doit donc passer en CAO.

La proposition de la comm Bal a été validé par le collectif.

- Ticket Restaurant papier.

Les organismes éditant des TR papiers ont changés le taux de leur commission passant de 4 % à 6,5 % et rendent plus complexe les démarches et coûts d'envois des TR.

Pour info les paiements par TR papier ne représentent que 0,92 % du chiffre d'affaire du café. Mais leur encaissement présente de plus en plus de difficulté (complexité des démarches d'envoi + augmentation des taux de commission pris par les organismes), au vu du peu de nombre de TR c'est une démarche fait de 3 fois par an environ, cela représente donc en plus de la trésorerie bloqué pour le café.

Il a été évoqué que c'était un moyen des organismes de ne plus éditer de TR papier au profit du dématérialiser.

La proposition est donc de ne plus accepter les TR papier. Les TR dématérialisés encaissés avec le terminal de paiement seront toujours accepté avec le même fonctionnement caisse qu'actuellement.

La proposition a été validé par le collectif.

- Achat d'une machine à compter les pièces.

Le comptage de l'argent liquide de la caisse est toujours source d'erreur humaine. Lors des grands évènements du café (Bals, Fête de la musique,...) la quantité de monnaie à compter est TRES importante.

La comm gestion demande à pouvoir acheter une machine à compter la monnaie pour faciliter le fait de faire la caisse en fin de journée et d'évènements. Les prix vont d'environ 150€ à 280€. L'idée serait de ne pas prendre le 1^{er} prix pour s'assurer de la pérennité de la machine.

La proposition de la comm Gestion a été validé par le collectif, avec un budget de 300€ max.

- Demande des Carnets d'Agnès.

Agnès des Carnet d'Agnès est en train de monter un nouveau projet « Papote & Popote » des ateliers cuisines destinés aux plus de 60 ans et personnes aidantes des personnes en situation de handicap. 2 ateliers sont prévus à partir du mois de juin, ils accueilleront 8 personnes.

Elle demande à pouvoir louer la cuisine pour ces ateliers et que les participants puissent s'installer au café pour manger ce qu'ils et elles auront préparé. Elle propose une compensation financière pour les 8 places qui seront donc réserver pour les personnes de l'atelier.

La date de dépôt de demande de financement par Agnès doit se faire avant le 31/03.

Il a été évoqué de proposer que ces ateliers pourraient se tenir un lundi. Mais cela nécessiterais de la force bénévole pour ouvrir le café et ternir la caisse. De plus il est intéressant que les personnes de l'atelier découvre le café pendant ses heures d'ouverture pour en découvrir l'ambiance. Un rappel à été fait de coordonner avec l'occupation de la cuisine, le mardi et jeudi matin étant dédié à la comm cuisine. Il a été évoqué la qualité du partenariat avec les Carnets d'Agnès (confiance, très arrangeante sur les dates, etc.) et que ce serait un juste retour d'ascenseur en plus d'être cohérent avec le projet social de l'association.

La proposition a été validé par le collectif. Une prise de contact ultérieure avec la comm gestion pour les modalités de la location est à prévoir.

4) Opérationnel

- Démarreur

Il a été convenu que la gestion des stocks de démarreur incombait à la comm Bar Grignotte et non à la comm Cuisine. Il est donc nécessaire de former des bénévoles sur la réalisation du démarreur, pour mettre en place une dynamique avec la comm Bar Grignotte en coordination.

Annick se propose de faire des formations, mais aux personnes qui s'engage dans cette optique, pas dans le cadre d'un atelier ouvert comme cela a pu se faire par le passé.

Il faut compter environ 2h par semaine pour 20L de démarreur. (ménage compris)

La confection pourrait être rapatrié dans la cuisine du café, pour plus de souplesse sur les horaires de préparation et les accès. Avec tout de même une remarque sur l'accès à la cuisine selon la programmation. Parfois des animations dans l'espace salon ont tellement de succès que l'accès à la cuisine est difficile.

L'idée a été évoqué de former également les personnes sur la confection de bissap (infusion de fleur d'hibiscus).

Il a été évoqué de mettre en place un frama démarreur. Coordination par la comm Bar Grignotte.

Pour les personnes intéressées pour faire partie des « référents démarreur », contacter la comm Bar Grignotte (bar@lecausetoujours.fr)

- Prestation pour l'association l'Equipée.

L'Equipée : association derrière le festival d'un jour.

Prestation : préparation et service de vin chaud sous la halle St Jean. Le samedi 25/03 à 20h. Compter 1 heure de service.

Besoin de renfort sur la préparation la veille du vin chaud, et le jour même pour installation, service et rangement. Si intéresser contacter la comm Cuisine. (cuisine@lecausetoujours.fr)

/!\ Rappel est fait qu'accepter ce type de prestation doit se faire APRÈS s'être assuré qu'il y a de la force bénévole.

- Réunion Commission Bénévoles

Suite au week-end collectif la commission Bénévoles accueille quelques personnes supplémentaire le temps d'une réflexion pour améliorer l'accueil bénévoles et la cohésion.

Réunion ouverte le 24/03 à 17h au café.

- CA Elu Kezako

En prévision de l'AG du 22/04 et le renouvellement du CA Elu, des permanences sont prévus le **25/03 à 11h** et le **06/04 à 18h** au café pour présenter les missions du CA Elu.
(Cf mail de Florence du 15/03)

- Organisation de l'AG 2023

L'AG du Bal des Utopies est prévue le 22 Avril.

/!\ Il n'y a toujours pas d'équipe organisatrice /!

A celles et ceux qui veulent s'emparer du sujet, le CAElu peut être ressource...

Retour sur le week-end collectif :



Prochain CAO : Mercredi 19/04.

Animé par Clara O et Souhila.